



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Industrie et commerce extérieur : personnel

Question écrite n° 63916

Texte de la question

M Philippe Auberger appelle l'attention de M le ministre de l'industrie et du commerce extérieur sur la situation des techniciens de l'industrie et des mines. Ce corps, classe catégorie B de la fonction publique de l'Etat, comprend environ 500 agents principalement affectés dans les vingt-quatre directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement. Les qualifications et les missions de ce personnel ont connu une évolution importante au cours de ces années, notamment dans les domaines liés au développement d'une industrie performante et sûre. Les techniciens de l'industrie et des mines sollicitent la reconnaissance de leur niveau de recrutement à Bac + 2, cette mesure leur permettant d'intégrer un corps de technicien supérieur de même catégorie. Il lui demande donc s'il est dans ses intentions de doter les techniciens de l'industrie et des mines d'un statut adapté aux nouvelles réalités de leur profession.

Texte de la réponse

Reponse. - Les services du ministère de l'industrie et du commerce extérieur attachent une grande importance à une amélioration de la situation des techniciens de l'industrie et des mines, compte tenu tant de leur niveau de recrutement que des responsabilités qu'ils exercent au sein de ce département ministériel. Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur a proposé au ministère chargé de la fonction publique, en accord avec les représentants du syndicat majoritaire de ce corps, qu'une modification du statut des techniciens de l'industrie et des mines soit réalisée. L'article 5-1 du décret statutaire de ce corps préciserait désormais que la détention d'un diplôme universitaire sanctionnant deux années d'enseignement supérieur soit dorénavant exigée des candidats aux concours externes. Ces discussions s'inscrivent dans un débat plus large portant sur les demandes présentées par les intéressés en vue de bénéficier du classement indiciaire intermédiaire.

Données clés

Auteur : [M. Auberger Philippe](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63916

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : industrie et commerce extérieur

Ministère attributaire : industrie et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 novembre 1992, page 5071